



Les fontaines

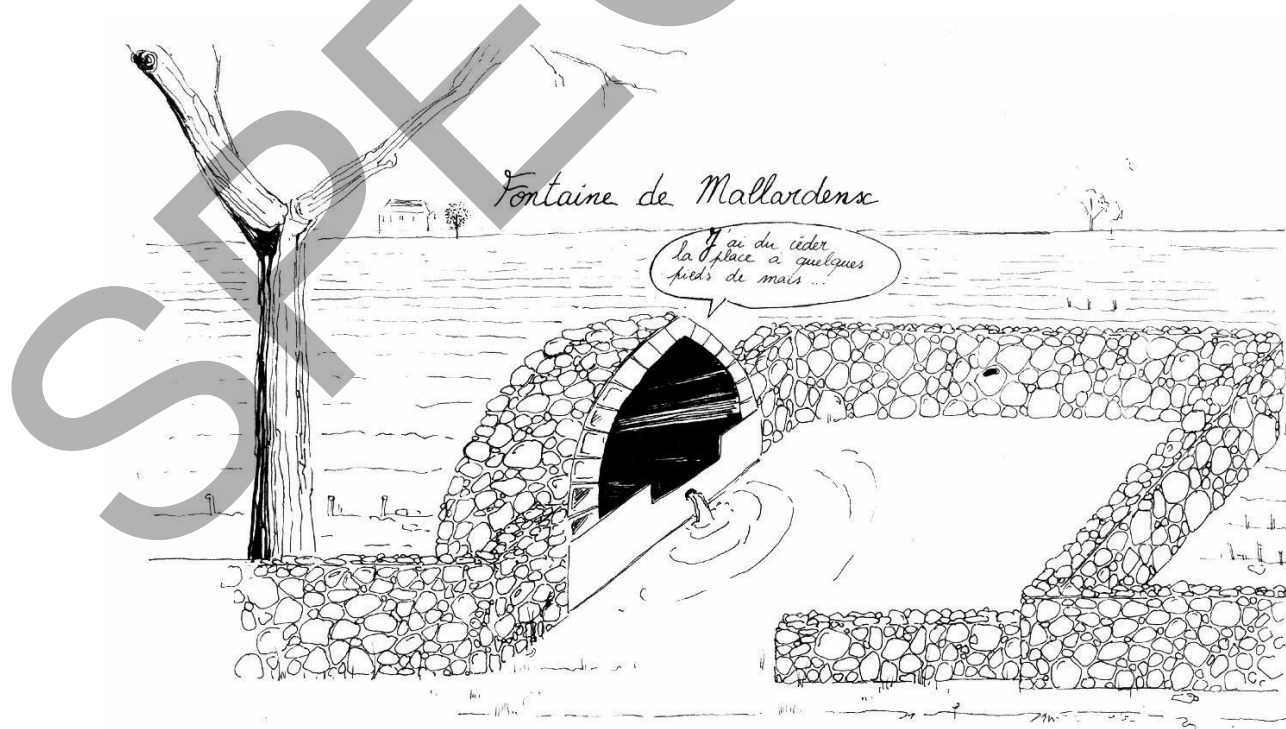
Sarpourenx a conservé une jolie fontaine, celle près de Castelnau où l'eau est limpide et fraîche.



Fontaine Castelnau.



Sur le chemin de Malardex, la fontaine de Malardex disparue a laissé son souvenir dans bien des mémoires. Elle était située sur l'ancien territoire de la famille Planté. Elle servait d'abreuvoir aux animaux dans sa partie extérieure. A l'intérieur, aux besoins domestiques.



Dessin fontaine Malardex reproduite par Alexandra sur les conseils de sa mamie.

Les puits



Le Puits de Mongelous, entièrement réalisé en galets du gave.



Les excavations pour descendre et nettoyer.



Près de l'ancienne route d'Oloron, le puits de la maison Touquète, construit pour une utilisation domestique.



Il servait aussi à alimenter l'abreuvoir ci-dessous pour les chevaux de la maison Planté.

Le gave

Le voisinage du gave qui parfois apportait bien des inconvénients pouvait aussi être source de profit. Les délibérations ci-après le démontrent.



Le gave de Pau.



La Saligue.

Extrait des délibérations du Conseil Municipal de Sarpourenx du 22 septembre 1839

7
Le Conseil Municipal, vu l'exposé de M. le Maire et considérant, qu'il est d'une bonne administration, d'exposer de nouveau la Saligue Communale en ferme, afin d'en retirer un produit annuel pour couvrir la dépense de première nécessité. Délibère :
Que la dite Saligue, sera mise en ferme, aux conditions suivantes :

Le Conseil Municipal, vu l'exposé de M. le Maire et considérant, qu'il est d'une bonne administration, d'exposer de nouveau la Saligue Communale en ferme, afin d'en retirer un produit annuel pour couvrir la dépense de première nécessité, délibère :

que la dite Saligue, sera mise en ferme aux conditions suivantes :

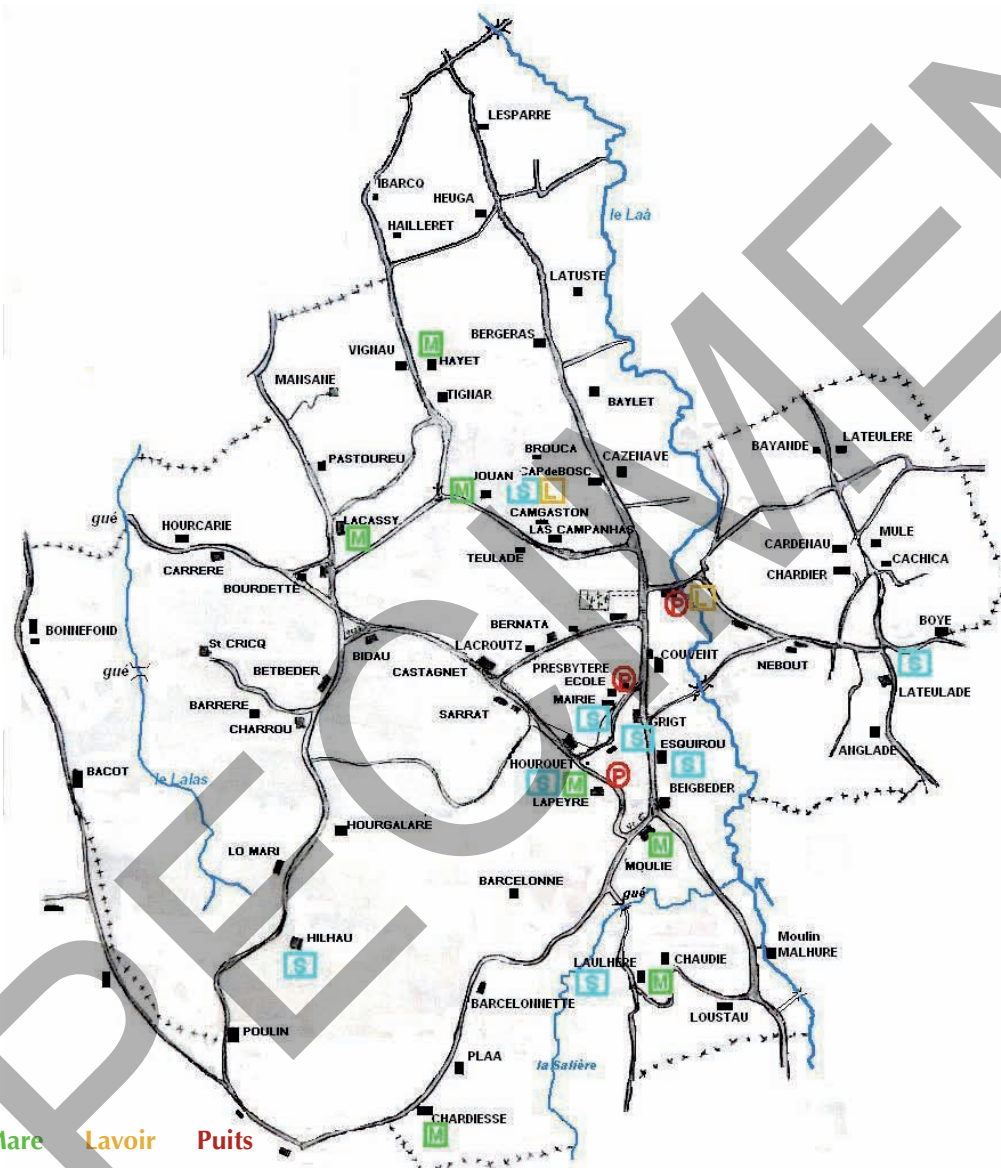
Art. 3.

« La partie donnant au levant, séparée par un chemin journalier et qui se dirige vers l'embouchure du canal du moulin dit Candau de Castet, demeure réservée, afin que les habitants puissent au besoin abreuver leurs animaux, néanmoins le fermier jouira du soutrage* et du boisage qui y croîtra ainsi que du paccage : il demeure aussi expliqué ; que les habitants pourront extraire du gravier, sable et cailloux pour la réparation des chemins communaux et pour leurs prestations seulement ainsi que pour bâtir.

Art. 4.

Le fermier jouira du paccage, boisage soutrage* qui croîtra dans la Saligue ainsi que du boisage que le gave y laissera et d'autres objets qu'il y déposerait soit dans ses crues ou autrement, comme bon lui semblera, pendant la durée du bail : cette faculté étant interdite à tout autre individu. »

* litière pour les bêtes



Le territoire⁽¹⁾ de Sauvelade a pour origine une « grande forêt » que le vicomte Gaston IV le croisé, en 1127, avait donnée aux moines pour qu'ils la défrichent et l'exploitent. Ces derniers y ont créé une abbaye et ont affiévé à des paysans des portions de terres à cultiver, sur lesquelles ces derniers ont bâti leurs maisons. De cette origine, le village de Sauvelade a conservé un habitat dispersé.

Pour construire leurs maisons, les premiers « colons » ont certainement choisi l'emplacement le plus proche d'un point d'eau. La nature du sous-sol et le vallonnement du territoire sont propices aux sources.

Encore actuellement, certaines sources continuent d'être exploitées par les maisons de leur proximité. Pourtant, depuis l'implantation du réseau d'eau potable, bon nombre d'entre elles ont été abandonnées et ont parfois disparu.

Elles ont aussi disparu des mémoires, car bien des maisons possédaient des puits. Puits de surface, creusés au siècle dernier ou puits beaucoup plus anciens.

⁽¹⁾ La partie nord-ouest de la commune de Sauvelade ne faisait pas partie de l'abbaye à l'origine, mais du territoire de Loubieng. Elle n'a été rattachée à la paroisse de Sauvelade qu'au 19^{ème} siècle

Le territoire de Sauvelade est traversé par des ruisseaux : le Lalas, la Salière et le Laà, rivière plus importante.

Ces ruisseaux, ont été exploités pour faire tourner les moulins, celui de l'abbaye, aujourd'hui disparu et celui de Malhure en limite de Lagor.

Ils ont aussi servi à l'abreuvement des bestiaux et au rinçage des lessives. Les passages à gué étaient propices à ces activités qui ont perduré jusqu'au siècle dernier.

En effet, aucun lavoir, aucun abreuvoir commun n'ont été installés dans la commune ; aucune fontaine publique non plus.

Au 19^{ème} siècle, un puits a été creusé entre l'école et le presbytère, qui servait au curé et à l'instituteur.

C'est probablement l'accroissement de la population qui, nécessitant davantage d'eau a amené les particuliers à se construire leur propre puits. Il y a eu, dans presque toutes les fermes, un puits, un abreuvoir et un lavoir. Ils ont été des plus utiles jusqu'à l'installation du réseau d'eau potable en 1973. De nombreuses fermes ont aussi possédé des mares. Il en reste quelques-unes.

La carte, page précédente, tente de les recenser, comme elle tente de placer certains puits ou sources. Aussi ces quelques témoignages :

- Dans l'ancienne abbaye, transformée en « château », il y a eu une fontaine et un lavoir, mais pour l'usage exclusif des châtelains.
- Près de l'église, une source fontaine a été utilisée pendant plus de 20 ans par Mlle Chardie Clarisse.
- La source Lapeyre utilisée par les maisons Lapeyre et Hourquet.
- Une source, avant la maison Boye, alimentait la maison Lateulade où était un forgeron.
- Près de la Salière, une source a été utilisée par la maison Laulhère jusqu'en 1973.
- La source située entre les maisons Jouan et Camgaston, alimente toujours les maisons Camgaston et Las Campanhas.
- Le puits, situé entre l'école et le presbytère, a servi à l'école jusqu'en 1973. mais son eau était polluée.
- La source La Peyrete existe toujours, à proximité de la maison du même nom, recensée en 1385.
- La maison Carassou possédait une source qui alimentait un lavoir. La source a aussi servi de cressonnière.
- La maison Hillhau jouissait d'une source fournissant une eau très bonne.
- Beigbeder utilisait un béliet pour exploiter la source près de chez lui.

*Témoignages recueillis de Claudette Grosclaude,
Mme Aspesberro, Martial Ibarcq et Emile Montané*



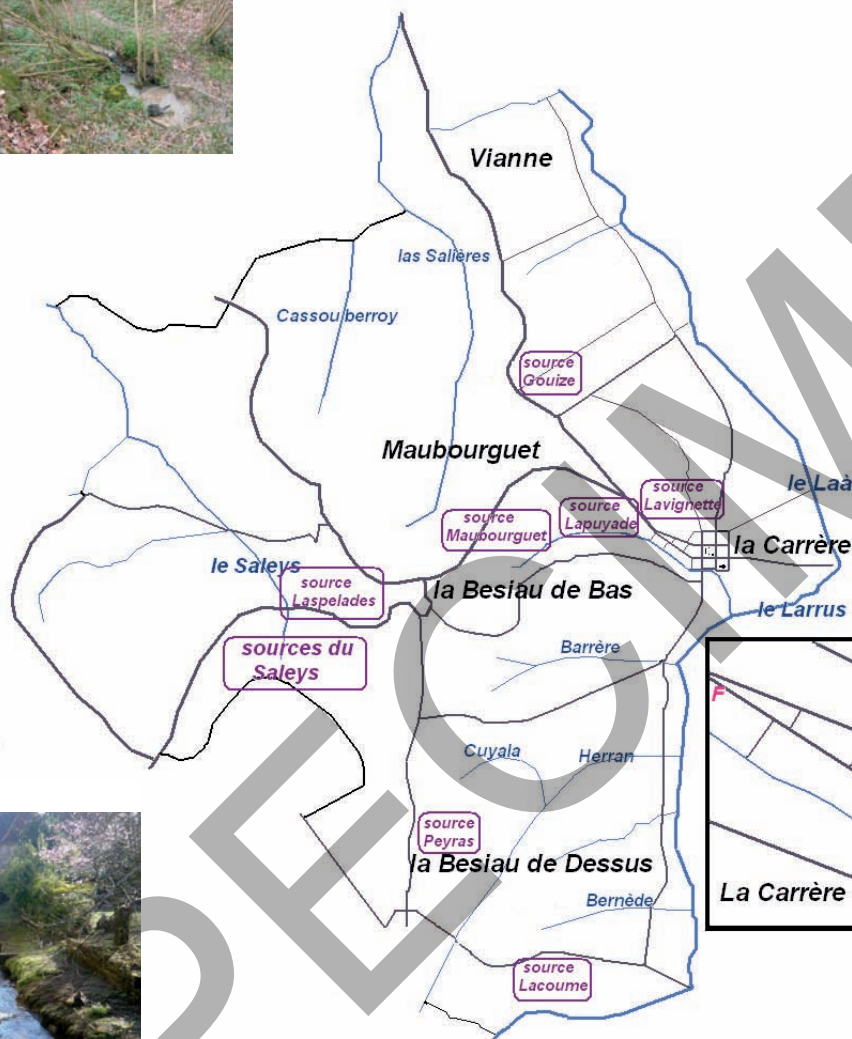
Ce qui reste du moulin de l'abbaye.



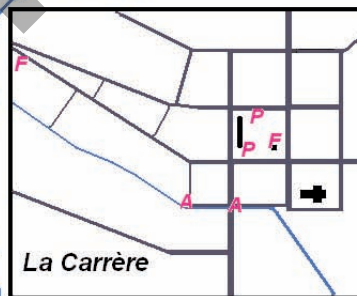
Lavoir Carassou.



Le vieux pont sur le Laà.



Sur cette carte ont été placés les ruisseaux, les principales sources et fontaines existant encore ou celles dont la mémoire s'est maintenue. Y figurent aussi les lieux du bourg où les animaux venaient s'abreuver.



Le territoire de Viellesequire est parcouru par de nombreux ruisseaux et les sources jaillissaient autrefois en maints endroits. Cela a été suffisant pour les besoins de la population pendant bien longtemps. Les sources fournissaient l'eau potable et les rivières permettaient d'y faire abreuver les animaux et d'y faire les lessives. Chaque gué était un endroit propice. Au début du 19^{ème} siècle, l'augmentation de la population humaine et surtout animale a nécessité un besoin accru d'eau et a provoqué de la pollution qui rendait l'eau des sources impropres à la consommation. C'est alors que furent créés fontaines et puits publics et aussi, bien des puits individuels.

Les abreuvoirs

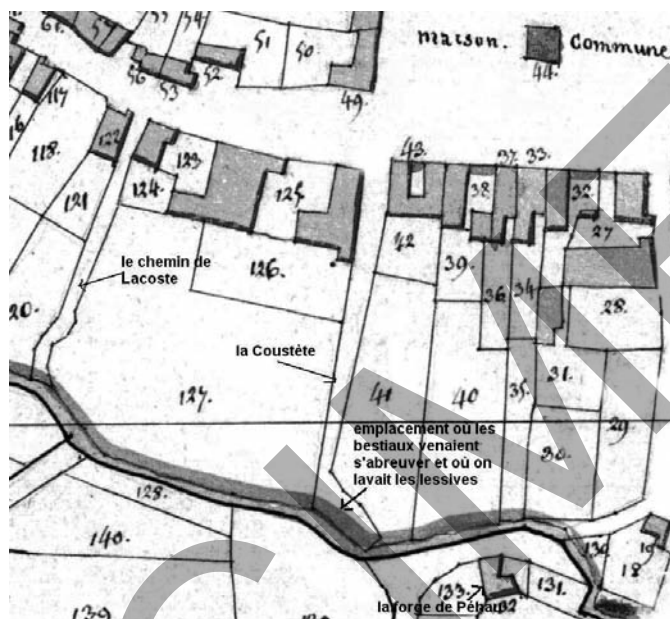
Les nombreux ruisseaux qui parcourent le territoire de Viellesequire, conservent tous, même en été, un petit filet d'eau. Ces ruisseaux ont servi naturellement à abreuver les bestiaux et à d'autres usages, sans qu'il ait été nécessaire de les aménager pour cela. Encore à la fin du 20^{ème} siècle, certains viticulteurs venaient après les vendanges, rincer les cuves dans le Laà, près de l'ancien moulin Cabilles.

Cette abondance de ruisseaux explique pourquoi on ne trouve aucun vestige d'abreuvoir communal dans le village qui a pourtant toujours possédé beaucoup d'animaux.

Le Cassou se traversait à gué, avant l'établissement du pont qui l'enjambe au bas de la Costette. Cet endroit devait être très animé le soir, quand, au retour des pacages, les bestiaux du bourg venaient s'y désaltérer. Le plan cadastral napoléonien montre en effet que le chemin de la Costette s'élargissait devant le ruisseau. Cet espace permettait aux animaux d'avoir accès à l'eau et de pouvoir se croiser.

Deux documents viennent attester cet usage :

- une délibération municipale du 10 février 1856
- et une demande pour établir un barrage sur le ruisseau.



Plan Coustète.

■ Délibération du 10 février 1856

« ...Mr le président a soumis au conseil une demande formulée par M. Guilhou, rentier dans cette commune, demeurant actuellement à Bayonne, par laquelle il expose que la commune possède un petit chemin situé entre le pré du château et celui de Lacoste, lequel conduit à un petit ruisseau où cinq ou six habitants vont abreuver les bestiaux. Ce chemin n'est autre chose qu'une espèce de petit sentier sans issue de un mètre et quelques centimètres de largeur. Monsieur Guilhou offre de céder à la commune un autre chemin d'une largeur convenable, situé à très peu de distance de celui qui existe, si elle veut consentir à lui concéder en échange celui qu'elle possède...

Le conseil municipal,

Vu la proposition de Mr Guilhou,

Considérant que le sentier de la commune en question n'a pas une largeur convenable et qu'il est de l'intérêt de la commune d'accepter la proposition de Mr Guilhou.

Considérant que la commune possède un autre chemin à 60 mètres de celui dont il s'agit, aboutissant au même ruisseau et communiquant avec la route N° 11 d'Arthez à Navarrenx,

Considérant que le petit chemin dont Mr Guilhou demande à faire l'échange contre un autre plus commode et plus large, n'a qu'un mètre et quelques centimètres de largeur ; délibère à l'unanimité :

Le conseil municipal est d'avis que la commune cède à Mr Guilhou Martial, rentier, propriétaire demeurant actuellement à Bayonne, le petit chemin situé... moyennant un autre chemin que ledit M. Guilhou sera tenu de fournir à la commune à droite du pré de Lacoste. Ce dernier chemin aura dans toute sa longueur trois mètres de largeur et près du ruisseau il en aura huit. Mr Guilhou sera également obligé de fermer les clôtures à ses dépens et fera construire un lavoir pouvant servir aussi à abreuver les bestiaux... »

Le petit chemin que le sieur Guilhou veut échanger est le chemin qu'on appelait Lacoste.

Sur le cadastre napoléonien, ce chemin semble au moins aussi large que les autres chemins du bourg. Peut-être

que les talus s'étaient-ils effondrés pour qu'il n'ait plus qu'un mètre de large. Toujours est-il que le chemin de Lacoste a bien été absorbé dans la propriété de Mr Guilhou. Mais celui qui devait le remplacer n'a jamais été ouvert et le lavoir promis n'a jamais vu le jour.

Les bestiaux ont continué d'aller s'abreuver au « Cassou » en bas de la "costette" et quand le pont fut construit, ils abordaient le ruisseau, à droite, sous la prairie du château et s'introduisaient dans les propriétés riveraines appartenant à Mme Marsoo, fille de Mr Guilhou.

Pour parer à cet inconvénient, Mme Marsoo voulut établir un barrage et se renseigna sur son droit.

Le second document concerne la réponse à cette demande :

«29 mai 1913

Madame Marsoo, rentière propriétaire demeurant à Vielleségure, désire établir au travers du ruisseau qui arrose sa propriété, près du pont de la route de Navarrenx, un barrage destiné à empêcher les gens et les animaux de s'introduire « chez elle » en passant par le lit du ruisseau.

A-t-elle le droit d'établir un barrage qui ne touchera pas à l'eau et qui par suite ne pourra en rien nuire aux tiers ?

Selon l'article 3 de la loi du 8 avril 1998, le lit des cours d'eau non navigables et non flottables, appartient par moitié aux propriétaires riverains. Or, les deux rives du ruisseau sont bordées, au nord, sur 70 m par un chemin communal et au sud par un terrain appartenant aussi à la commune. Il n'est donc pas permis à cette propriétaire d'établir ce barrage ».

En 1935 des habitants avaient demandé la construction d'un abreuvoir. Cette demande fut refusée par le conseil à l'unanimité !

Mais, dès le 19^{ème} siècle, les agriculteurs qui possédaient un puits avaient chez eux, un abreuvoir.

Le lavoir communal

Depuis fort longtemps, des lavandières de Vielleségure venaient faire leur lessive au Cassou, après le pont. Le lavoir était constitué de madriers.

Ce n'est qu'en 45-46 qu'a été aménagé le nouveau lavoir en ciment avec 3 plaques inclinées pour le savonnage. Il n'en reste qu'une. (C'est Ernest Argiet, maçon du village et plusieurs personnes qui ont réalisé ce lavoir).

En 1956, une délibération du conseil municipal faisait état de travaux indispensables à faire à ce lavoir, pour un montant de 18330,00 F. La somme paraît considérable il s'agissait de le couvrir. Le projet a tourné court, d'autant qu'à l'époque il était déjà question de créer le réseau d'eau potable.

Quand l'eau potable est arrivée dans les maisons, ce lavoir n'a plus été utilisé. Il fut cédé avec le chemin qui y menait au propriétaire riverain.

Le lundi était journée de nombreuses lessives et il fallait attendre son tour pour qu'une planche se libère.

Le lavoir était un lieu de rencontres où toutes les nouvelles du village étaient racontées et cela a donné lieu à certaines discussions « énergiques » allant parfois jusqu'au « crêpage de chignons ». Il y a encore des témoins de ces beaux jours !

Le lavoir a également servi aux paysans qui y puisaient de l'eau et jusqu'aux années 50, au charron voisin (Souméroü) qui y refroidissait les roues nouvellement cerclées. Il a aussi servi au bouilleur de cru, Monsieur Loubet, qui y puisait l'eau pour son alambic. Il est venu durant des décennies à Vielleségure jusqu'aux années 80.



Pompe et abreuvoir.



Le lavoir communal.

Des témoignages citent d'autres endroits où l'on venait laver le linge, dans les hameaux.

Tous les autres ruisseaux, proches des maisons pouvaient être fréquentés par les lavandières : le Laà, par les habitantes du bourg, de la Bésiau de Bas, de Maubourguet et de Vianne. Le Larrus, les ruisseaux Barrère et Cuyala, par celles de la Bésiau de Haut.

La source appelée de Peyras, au quartier de la Bésiau de Haut, où un tronc d'arbre retenait suffisamment d'eau pour y rincer des lessives fut fréquentée jusque dans les années 60 par Jacqueline Lanusse.

Clarisse Bracot, qui habitant la ferme Casaus se trouvait plus proche du Laà que du lavoir, se rappelle du temps où avec sa brouette, elle allait au Laà faire sa lessive.

Les sources

De nombreuses sources jaillissaient un peu partout sur le territoire de Vielleségure. Même dans le bourg, de nombreuses maisons en possédaient une. La plupart de ces sources étaient très modestes. Un trou avait été creusé dans la terre pour retenir l'eau de manière à pouvoir la puiser. Parfois une pierre posée à même le sol la protégeait.

Parfois étaient munies d'une pompe à bras comme à la maison Rey (Madame Sempé) ou à la maison Mercé (Jeanne aborde). C'est Elie Laborde qui avait fait installer une pompe à la source familiale. Parfois, la source était captée pour alimenter un abreuvoir ou un lavoir comme à la maison Capdevielle (Larsen).

Il arrivait souvent que la source familiale tarissait en été, ce qui obligeait à aller se ravitailler à la fontaine ou aux puits de la place.

Il n'y avait aucune source dans l'enclos de Marrimbordes dont les habitants devaient aller puiser l'eau à la source coulant près de Moncaubeigt. Au siècle dernier, le père de Roger Laborde voulut faire creuser un puits à proximité de la maison. Après six essais infructueux, il réussit à en creuser un assez loin de la maison, près de la tuilerie qui se trouvait en face de l'enclos de Cursente. A cet endroit, il y avait déjà une petite source.

Les quelques sources qui sont restées dans les mémoires étaient abondantes et bien souvent communes à tout un quartier :

La source de Gouize, sur le chemin Dauguet, près de la maison Lartigau. Cette source à l'eau abondante et excellente a servi à tout le quartier, jusqu'au jour où elle a donné la fièvre typhoïde à ses habitués, la famille Casaubon de la maison Couchez et la famille Hatoig, entre autres. Elle fut alors délaissée, et ne fut plus utilisée par la suite que pour les animaux.

Une autre source se trouvait à l'extrémité du chemin de Maubourguet, un peu avant l'actuel mât pour recevoir l'ADSL. Une autre au bord du même chemin, en limite de la propriété Claverie (Lavignette) et une autre là où se trouvait la maison Lapuyade. Ces trois sources ont disparu.

Une source coule encore le long du chemin de randonnée (boucle 12) au pied de la prairie de Serres. Une autre est toujours exploitée dans la propriété Barrère.

Les archives notariales ont conservé la mémoire d'une source qui se trouvait derrière la maison Lacoume.

« En mai 1612, Arnaud de Laborde, habitant en face de cette maison devait « passer et repasser devant la maison de Lacoume » pour aller chercher l'eau ce qui manifestement amenait quelques accrochages entre les deux voisins. Un contrat a été établi par le notaire Barrère en mai 1612 pour établir cette servitude ».

Beaucoup de ces sources ont disparu.

La source de Laspelades

Sur le territoire ouest de Vielleségure, le quartier appelé Laspelades est un endroit riche en sources. C'est là que naît la rivière appelée Saleys, qui se jette dans le gave de Pau, à Ste Suzanne.

C'est là également que se trouve une source abondante dont les eaux étaient reconnues curatives. Vu son nom « de Laspelades » il est probable qu'on y soignait les maladies de peau. La source a été exploitée jusqu'au début du 20^{ème} siècle. Des personnes se souviennent encore d'avoir vu arriver là « de riches équipages y amenant quelques curistes ».

Dans le corps de ferme qui est toujours debout, se trouvaient des baignoires pour les soins. Une chapelle avait été construite à côté.

Le nom de Laspelades est ancien. L'endroit est, au 18^{ème} siècle, désigné sur la carte de Cassini: « Espelades eaux minérales ». On peut donc penser que les vertus curatives de ses eaux étant alors reconnues, la source devait être exploitée à cette époque.

La petite fontaine de Laspelades, coule toujours au cœur de la propriété privée pour le seul bénéfice des bestiaux qui se trouvent dans son enclos.



La chapelle de Laspelades.



Carte Cassini.

Les fontaines

Si le village n'en possède plus qu'une, alimentée maintenant par le réseau du syndicat, il en a possédé plusieurs. Une fontaine publique, appelée la « fontaine Laulhère » existait dans le village, probablement à proximité de la maison Laulhère, à l'extrémité ouest du bourg (face à la maison Lugagne). Une délibération du 4 février 1894 fait état d'un crédit de 50 F destiné aux réparations de cette fontaine dont aucune autre trace ne subsiste.

Il y avait sur la place une ancienne fontaine qui selon la délibération du 9 mai 1840, ne satisfaisait plus les besoins de la population grandissante de ce milieu du 19^{ème} siècle.

« Monsieur le président a ouvert la séance, il a dit que le bourg de la commune de Vielleségure faisant à peu près le tiers de la population qui est de 971 habitants, se trouve dépourvu d'eau pendant l'été et l'automne par faute de moyen suffisant pour faire réparer une fontaine qui se trouve sur la place du bourg et dont l'eau qui est très bonne serait suffisamment abondante par des réparations qu'on y ferait, en y établissant un réservoir plus grand, ou en y faisant un puits à pompe, toutefois, après avoir fait une étude particulière, que pour parvenir à cette dépense, la commune possède quelques fonds sur le trésor public d'un taillis appelé « la pépignère » qu'il pourrait couper cette année pour le produit en être employé à la construction de ladite fontaine ou puits, que d'ailleurs la demande de la vente de ce dit taillis a été portée sur le budget supplémentaire de la présente année par le conseil municipal de ladite commune pour être employé à cet effet. Et d'ailleurs le produit de la vente de ce taillis ne serait-il pas employé pour l'objet d'une si haute utilité qu'il faudrait cependant en demander la vente attendu les dégâts considérables qu'on y commet journellement, malgré la surveillance active... »

■ Le 4 mai 1743, autre délibération où les mêmes préambules sont évoqués, puis :

« ... faute de moyens suffisant pour faire construire une fontaine sur la place du bourg, dont le plan et devis estimatif a été tiré par monsieur Darnaudat, architecte de la ville d'Orthez qui a été appelé en conséquence sur le lieu pour y conduire deux sources d'eau de très bonne qualité qui existent au milieu de la place, dont les eaux sont suffisamment abondantes pour les besoins des habitants du bourg, que d'après le plan dressé par le susdit architecte ladite fontaine doit coûter 1300 frs, que les fonds disponibles passés au budget supplémentaire ne montent qu'à 900 frs, qu'il manque encore 400 frs pour passer au montant de la fontaine... »

« ... le conseil prenant en considération l'avis de Mr le maire et voyant la nécessité de procurer de l'eau aux habitants du bourg qui en sont presque totalement privés, est d'avis de vendre les 200 arbres chênes pour le produit être destiné tant pour ladite fontaine que pour parer aux dépenses ordinaires portées au budget de 1844... »

Le 23 septembre 1888, le conseil municipal décide « qu'il est prudent d'abattre à bref délai, les peupliers qui sont sur la place et dont les racines obstruent les canalisations de la fontaine ».

Les puits communaux

Deux puits communaux disparus aujourd'hui ont laissé traces dans le souvenir des habitants qui les ont fréquentés jusqu'à l'arrivée de l'eau potable dans les maisons, vers 1964.

Ces deux puits se trouvaient à l'ouest de la place, face à face, à peu près dans le même alignement que celui de la clôture de la cour d'école. L'un devant chez Kazubowski et l'autre, face à la maison Barbon. Ils furent tous deux comblés dans les années 70. Jeannot Cazanave, Jean-Marie Argieg et Lafenêtre, alors conseillers municipaux, ont participé à leur comblement.

Quand on regarde cette photo ancienne de la place, on voit l'un de ces puits, sur la gauche, tel qu'il se présentait vers les années 1900. 50 ans plus tard, son abri avait disparu. Il se présentait comme un puits classique, avec un petit muret, mais il était muni d'une pompe.

C'est probablement ce puits qui avait été creusé en 1858, suite à cette délibération :

■ Délibération du mois de mai 1858 :

« Mr le président a exposé au conseil municipal que la fontaine communale du bourg produit l'eau incommode et insalubre, l'eau courante des chemins y pénètre et rend l'eau boueuse et sujette à entraîner de graves maladie. Pendant la saison de l'été ne donne non plus que de l'eau chaude et malsaine et en très petite quantité. Ainsi messieurs, afin d'éviter à de graves accidents qui pourraient résulter, il est de toute nécessité de solliciter à l'autorité supérieure, l'autorisation de construire un puits à pompe sur la place du bourg. Et a ajouté qu'il est fâcheux pour la commune d'être privé de l'eau naturelle... »

Le devis pour la construction de ce puits, reproduit ci-dessus, précise que la profondeur du puits est de 8 mètres, qu'il y a une dalle au fond du puits et une autre au-dessus, qu'une auge de pierre (tosse) est placée auprès du puits (pour servir d'abreuvoir).

Cette délibération fut approuvée par le préfet, avec la mention : « de fixer, si possible la pompe dans l'axe de la maison commune (halle) ». Une somme de 500 frs fut mise au budget de 1858 pour sa réalisation.

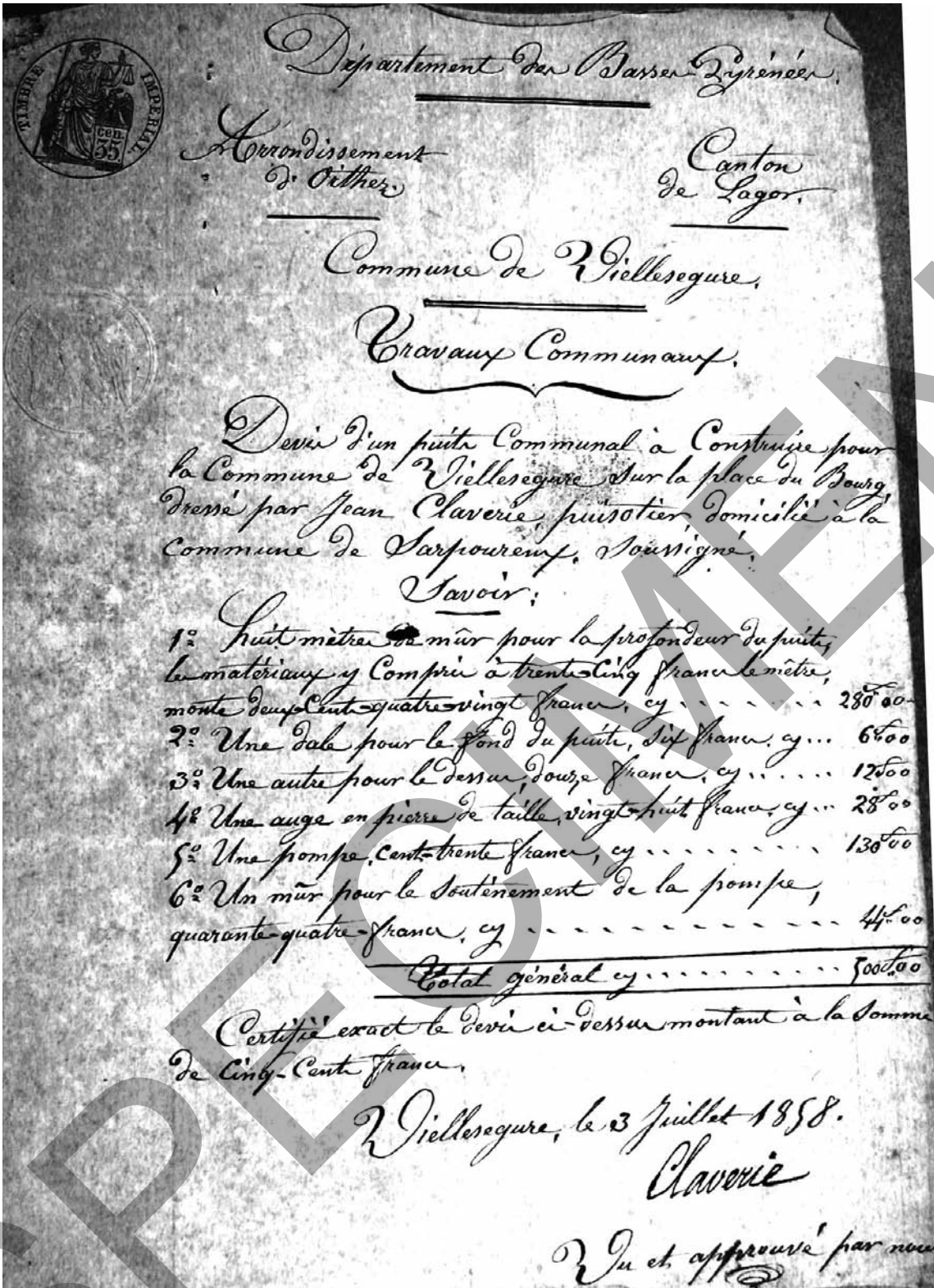
Il est vraisemblable que ce puits ait été en effet placé dans l'axe de la halle. Halle qui fut démolie en 1894 et dont les matériaux servirent à construire le préau de l'école.



Fontaine au village.



Puits au village. On peut remarquer aussi sur la photo, à droite du puits, la croix dont les plus anciens Vielleségurois se souviennent aussi, et, derrière la femme au tablier blanc, la pointe du toit de la fontaine.



Devis travaux communaux.

Une autre délibération de 1890, nous apprend que la pompe du puits de la place fut vendue « à Monsieur Daubagna de Maslacq, pour la somme de 30 frs ».

C'est probablement ce même puits, qu'en 1912 l'instituteur demandera, de fermer avec une porte, à cause du danger. Les deux puits de la place, comme la fontaine, ont continué d'être fréquenté par les riverains jusqu'à l'installation du réseau d'eau potable.

Il y avait aussi un puits au presbytère qui servait au curé et à l'école.

Autres puits

Quelques habitants de Vielleségure possédaient déjà leur propre puits et au 19^{ème} siècle, ils furent nombreux à y installer une pompe. Bien d'autres, qui n'en avaient pas, firent aussi creuser des puits à pompe près de leurs maisons. Dans le bourg, la nappe phréatique se situe entre 5 et 8 mètres.

A la maison Rey, chez madame Séré-Sempé il existait une pompe qui tirait l'eau d'une source peu profonde. Un puits fut creusé à côté, ce qui a eu pour effet de tarir la source. En 1958, on installa une motopompe sur le puits et construisit un petit abri pour la pompe. L'ouverture du puits fut obstruée.

En contrebas de la prairie qui jouxte la ferme Ladaurade, sur la route des crêtes, se trouve un puits. Celui-ci a vraisemblablement été creusé pour les besoins de la maison qui fut construite en 1914.

D'une profondeur d'environ 6 mètres et busé de béton, ce puits sert encore, parfois pour l'abreuvement.

Au temps où il y avait une forge dans cet enclos, une pompe avait été installée dans la cour, avec un petit réservoir monté sur une colonne de parpaings qui seule subsiste.

Un bélier sur le ruisseau Cassou

Au début du 20^{ème} siècle, alors que les habitants charriaient encore les récipients pour ramener l'eau à la maison, un riche émigré avait racheté l'ancienne propriété du Seigneur d'Athos et de ses descendants notaires à Vielleségure. Habitué au confort de l'eau courante, il a fait installer une pompe à bélier qui du ruisseau Cassou en contrebas de sa maison, remontait l'eau jusqu'à un réservoir. Ce qui lui permettait, non seulement le confort dans sa maison, mais le luxe de pouvoir arroser son potager au jet d'eau.

Avec les témoignages de Charles et Louissette Casaubon, Jean Cursente, Jacqueline Ladaurade, Georgette Claverie, Clarisse Bracot, Jeanne Laborde, Raymonde Séré-Sempé, Maïté Kazubowski, Roger Labarthe, Jacqueline Lanusse, Martial Ibarcq, Jeannot Cazanave, Fernand Hatoig, ...



Puits Ladaurade.